



MRC DU HAUT-RICHELIEU
Séance extraordinaire

Mercredi, le 27 mai 2020
18 h 00
Ordre du jour

AVIS : En vertu de l'arrêté ministériel 2020-029 du 26 avril 2020, la séance est enregistrée et tenue sans la présence du public. Les élus y participent par téléphone, visioconférence ou physiquement. Ces dispositions exceptionnelles tiennent compte de la pandémie causée par la COVID-19.

18 h 00 Ouverture de la séance et constat que l'avis de convocation a été notifié tel que requis par le Code municipal.

Adoption de l'ordre du jour et déclaration d'intérêts.

1.0 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

1.1 PAU/PME : Octroi de prêts et gestion de dossiers.

1.2 Demande de contribution financière au projet « La Ruche » (25 000\$) visant à soutenir le commerce au détail (Mouvement Desjardins et CCIHR) le tout via la plateforme « Soyez local ».

2.0 VARIA

2.1 Tout autre sujet pourra être discuté si tous les membres sont présents.

3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

4.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

N.B. Prochaine séance ordinaire des membres du conseil de la MRC du Haut-Richelieu le mercredi 10 juin 2020.